



4 mai 2009

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745 rue Gouin, le lundi 4 mai 2009 à 19 h sous la présidence de monsieur le maire, Marc-André Martel, et en la présence de monsieur le maire suppléant, Charles Mallette, et de messieurs les conseillers suivants: Guy Boutin, Jean-Paul Deslauriers, Clifford Lancaster, Daniel Ménard, Réal Veilleux ainsi que monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, Daniel Leduc.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 4 mai 2009 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination du maire suppléant
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 avril 2009
5. Présentation des organismes et période de questions
6. Présentation du directeur du CPIR – M. Martin Lafleur
 - 6.1 Rapport d'activités
 - 6.2 Renouvellement convention C.P.I.R.
7. Présentation de l'inspectrice municipale – Mme Marie-Eve Turcotte
 - 7.1 Comité consultatif d'urbanisme – Réunion du 1^{er} mai 2009
8. Gestion et administration
 - 8.1 Voirie, travaux publics et inspections
 - 8.1.1 Projet de développement Blanchette – Fourniture de tuyaux
 - 8.1.2 Stationnement rue Hayes
 - 8.1.3 Entreprise Gaston Côté inc. - Soutien logistique pour réalisation du stationnement
 - 8.1.4 Emploi d'été – Embauche
 - 8.1.5 Ministère des Transports du Québec – Retrait des panneaux avec la mention « Melbourne » sur la route 243, Richmond
 - 8.2 Police, incendies et sécurité civile
 - 8.2.1 Direction régionale de la sécurité civile de l'Estrie - Plan de préparation à une éventuelle pandémie d'influenza
 - 8.2.2 O.M.S.C. – Intégration de la Municipalité d'Ulverton
 - 8.2.3 Dossier Ewing - Suivi
 - 8.3 Administration – Direction générale
 - 8.3.1 Règlement no. 135 amendant le règlement no. 131 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2009 et fixant les conditions de perception – Adoption
 - 8.3.2 Règlement général uniformisé no. 136 – Avis de motion
 - 8.3.3 Syndicat national des employés de la Ville de Richmond - Entente pauses en temps supplémentaire
9. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
10. Affaires nouvelles



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

11. Levée de la réunion

2009-05-04-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé. (Adoptée)

2009-05-04-02

3. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST proposé par monsieur le conseiller Lancaster et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de nommer, à compter de 19 h 10, monsieur le conseiller Charles Mallette à titre de maire suppléant et qu'il entre en fonction séance tenante. (Adoptée)

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2009-05-04-03

4.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 avril 2009

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 avril 2009 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par monsieur le conseiller Deslauriers et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

5. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux (2) questions sont soumises aux membres du conseil pour leur attention et décisions.

Un citoyen, M. Gilles Duguay, résidant au 25-27 avenue Melbourne Sud, interroge les membres du conseil à savoir s'il y a une possibilité de faire la réfection d'une entrée charretière qui est problématique depuis déjà plusieurs années, ce à quoi le directeur général s'engage à faire les travaux dans les plus brefs délais, soit au cours de la saison estivale.

Également, M. Hugh Bieber interroge les membres du conseil à savoir ce qui en est de la problématique de certaines lumières de rues dans les secteurs des rues Aberdeen, Ball, Dufferin et Collège à savoir qu'elles ne donnent pas la luminosité qu'elles devraient donner. À ce titre, les vérifications d'usage seront faites pour savoir si les lumières mentionnées sont déficientes et si elles doivent être remplacées, le cas échéant.

6. PRÉSENTATION DU DIRECTEUR DU CPIR - M. MARTIN LAFLEUR

2009-05-04-04

6.1 Rapport d'activités

M. Lafleur présente son rapport d'activités mensuel. Il est notamment question de la réalisation d'un stationnement pour le Groupe Gaston Côté. Également, des stationnements à réaliser sur la rue Hayes, face à la caserne des pompiers, et d'un suivi qui est fait dans le dossier de la Bouchère du Village.

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le CDER à demander l'obtention d'un permis de boisson pour la vente de boissons alcoolisées au cours des événements qui se tiendront au cours de la saison



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

estivale, notamment à l'occasion des festivités de la Fête nationale, qui se tiendront les 23 et 24 juin 2009, et à la Fête de la rentrée prévue pour le 6 septembre prochain.

(Adoptée)

2009-05-04-05

6.2 Renouvellement convention C.P.I.R.

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de renouveler l'entente entre la Ville de Richmond et le Comité de promotion industrielle de Richmond, pour une période de quatre (4) ans, au financement municipal de 60 000 \$ par année pour ladite période. Le maire et le secrétaire-trésorier sont, par la présente, autorisés à signer ladite entente.

(Adoptée)

7. PRÉSENTATION DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE – MME MARIE-EVE TURCOTTE

2009-05-04-06

7.2 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 1^{er} mai 2009

**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
tenu le 1^{er} mai à 8 h 30
au 745, rue Gouin à Richmond (Hôtel de ville)**

Sont présents: Clifford Lancaster Daniel Ménard Denis Vignault
Guy Boutin Daniel Leduc Nadia Dubé

Aussi présent : Marie-Ève Turcotte, inspectrice municipale

Sous la présidence de: Réal Veilleux

1. 109, rue Coiteux

La demande vise à autoriser un revêtement d'acrylique sur la brique suite à une erreur irréversible de l'entrepreneur.

Après discussion, il fut proposé par Denis Vigneault, appuyé par Guy Boutin et résolu unanimement de recommander au conseil municipal de la Ville de Richmond d'autoriser le demandeur à installer de l'acrylique comme revêtement extérieur pourvu que toutes les surfaces en brique, incluant l'entrée du 76, rue Collège nord, en soient également recouvertes.

ADOPTÉ

2. 335, rue du Collège Nord

La requête vise à permettre des travaux de peinture de couleur « Trempe d'artichaut » no 1721-501 de la compagnie SICO sur le revêtement de bois à l'arrière de la résidence.

Après discussion, il fut proposé par Daniel Ménard, appuyé par Nadia Dubé et résolu unanimement de recommander au conseil municipal de la Ville de Richmond d'accepter telle quelle la requête du demandeur.

ADOPTÉ

3. 28, rue Donnelly

La requête vise à refaire la descente de cave avec un revêtement extérieur en cannexel rouge, une toiture en bardeau noir et l'installation d'une porte en acier grise ou blanche.

Après discussion, il fut proposé par Clifford Lancaster, appuyé par Réal Veilleux et résolu unanimement de recommander au conseil municipal de la Ville de Richmond d'accepter telle quelle la requête du demandeur.

ADOPTÉ

4. 170, rue du Collège Nord

La requête vise à modifier le stationnement à l'avant et permettre des bacs à fleurs au lieu d'une bande de gazon près de la rue.

Après discussion, il fut proposé par Réal Veilleux, appuyé par Nadia Dubé et résolu unanimement de recommander au conseil municipal de la Ville de Richmond d'accepter les modifications au



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

stationnement visant à permettre un muret de 32.5 cm de large situé entre les balcons en ciment et les stationnements; permettre l'installation de 4 bacs à fleurs en remplacement du terre-plein, prévu à l'entrée du stationnement, avec l'obligation qu'ils soient installés au plus tard le 1^{er} mai et retirés au plus tôt le 1^{er} novembre de chaque année; toutefois les bandes de 6.7 mètres (des lignes latérales de lots jusqu'à l'ouverture d'entrée du stationnement, en façade) devront être obligatoirement en gazon.

ADOPTÉ

5. Modification au règlement sur les haies

L'inspectrice municipale propose de modifier le règlement des haies suite à une plainte.

Après discussion, il fut proposé par Nadia Dubé, appuyé par Clifford Lancaster et résolu unanimement de recommander au conseil municipal de la Ville de Richmond de n'apporter aucune modification audit règlement.

ADOPTÉ

6. Clôture

L'ensemble des dossiers ayant été étudié, il fut proposé par Réal Veilleux, appuyé par Guy Boutin de clore la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme à 9 h 55.

ADOPTÉ

*Réal Veilleux
Président*

*Daniel Ménard
Secrétaire*

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme du 1^{er} mai 2009 soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

8. GESTION ET ADMINISTRATION

8.1 Voirie, travaux publics et inspections

8.1.1 Projet de développement Blanchette – Fourniture de tuyaux

Le point est retiré pour fins de précision et reporté à une séance ultérieure.

8.1.2 Stationnement rue Hayes

Le point est également retiré et reporté à une séance ultérieure, afin que l'on puisse obtenir les détails et que la Ville puisse, par la suite, voter sur cette question.

2009-05-04-07

8.1.3 Entreprise Gaston Côté inc. – Soutien logistique pour la réalisation du stationnement

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond et le CPIR puissent réaliser un stationnement pour l'entreprise Gaston Côté inc. Le CPIR fournira le matériel à la réalisation du projet et la Ville fournira la main-d'œuvre. (Adoptée)

2009-05-04-08

8.1.4 Emploi d'été – Embauche

ATTENDU QUE la Ville de Richmond procédera à l'embauche d'un étudiant d'été afin de combler certains besoins au Service des travaux publics;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a reçu le curriculum vitae de M. Benjamin Weare;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'embaucher, pour la saison estivale, M. Benjamin Weare, pour une période de quinze (15) semaines, soit du 11 mai 2009 au vendredi 21 août prochain au taux



horaire de 9,50 \$ de l'heure.

(Adoptée)

8.1.5 Ministère des Transports du Québec – Retrait des panneaux avec la mention « Melbourne » sur la route 243, Richmond

Monsieur le directeur général informe les membres du conseil à l'effet que le ministère des Transports procédera au retrait des panneaux avec la mention « Melbourne » sur la route 243; deux endroits spécifiquement où ils seront retirés c'est-à-dire face au 59 avenue de Melbourne Nord et face au chemin Fortier. Lesdites enseignes seront remplacées par la mention « Richmond » avec agglomération « Melbourne » entre parenthèses. Les travaux devraient avoir lieu au cours des prochaines semaines.

8.2 Police, incendies et sécurité civile

8.2.1 Direction régionale de la sécurité civile de l'Estrie – Plan de préparation à une éventuelle pandémie d'influenza

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe les membres du conseil à l'effet qu'il a reçu des directives de la Direction régionale de la sécurité civile de l'Estrie invitant les municipalités à se préparer à une éventuelle pandémie d'influenza. Un certain nombre de mesures préventives ont donc été prises par la Ville notamment le savon sec pour les mains et également un certain nombre d'informations de prévention ont été transmises aux employés à travers le bulletin interne d'informations municipales. De plus, le nettoyage du printemps de l'hôtel de ville est déjà entamé et une attention vigilante et particulière sera apportée par la firme de nettoyage pour nettoyer de façon adéquate l'ensemble des équipements et appareils qui ont pu être en contact avec les employés au cours des dernières semaines.

2009-05-04-09

8.2.2 O.M.S.C. – Intégration de la Municipalité d'Ulverton

IL EST proposé par monsieur le conseiller Lancaster et appuyé par monsieur le conseiller Deslauriers et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'intégrer la Municipalité d'Ulverton à l'actuel plan d'urgence comprenant trois (3) autres municipalités à savoir la Ville de Richmond, le Canton de Cleveland et le Canton de Melbourne. Par cette intégration, la Municipalité d'Ulverton accepte donc de payer les frais annuels inhérents à sa participation et à son intégration au plan de mesures d'urgence incluant donc l'ensemble de quatre (4) municipalités régionales.

(Adoptée)

8.2.3 Dossier Ewing - Suivi

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe les membres du conseil à l'effet que l'usine désaffectée Ewing, située sur la rue Bridge, sera démolie à compter de mercredi le 6 mai prochain. Les travaux devraient durer environ soixante-douze (72) heures. Par la suite, le matériel sera récupéré et ce qui est non récupérable sera envoyé au site d'enfouissement.

8.3 Administration – Direction générale

2009-05-04-10

8.3.1 Règlement no. 135 amendant le règlement no. 131 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2009 et fixant les conditions de perception - Adoption

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a le pouvoir en vertu de la loi d'amender son règlement no. 131 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2009 et fixant les conditions de perception;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

ATTENDU QUE la procédure d'adoption applicable a été régulièrement suivie;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Deslauriers et RÉSOLU à la majorité par les conseillers que le règlement no. 135 soit et est adopté et que le conseil statue et décrète ce qui suit, à savoir :

« Un tarif de 100 \$ par mois est facturé à toute personne demandant un permis de vente de produits agroalimentaires ».

Monsieur le conseiller Boutin enregistre sa dissidence sur cette résolution.

(Adoptée)

2009-05-04-11

8.3.2 Règlement général no. 137 – Avis de motion

Un avis de motion est, par la présente, donné par monsieur le conseiller Ménard qu'il proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du nouveau règlement général uniformisé no. 137 amendant le règlement général uniformisé no. 105.

2009-05-04-12

8.3.3 Syndicat national des employés de la Ville de Richmond – Entente pauses en temps supplémentaire

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'entériner l'entente no. 13 entre la Ville de Richmond et le Syndicat national des employés de la Ville de Richmond modifiant l'article 8.09 touchant les pauses en temps supplémentaire.

(Adoptée)

2009-05-04-13

9. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par monsieur le conseiller Lancaster et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond accepte d'approuver la liste des chèques émis pour la période allant du 2 avril 2009 au 4 mai 2009 pour une somme globale de 161 281,16 \$ tel qu'il appert au document déposé par Mme Donna Smith.

(Adoptée)

10. AFFAIRES NOUVELLES

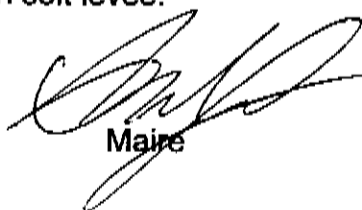
Monsieur le conseiller Veilleux souligne l'insatisfaction de nombreux citoyens quant à la qualité du service donné par l'épicerie Maxi de Richmond. Il propose aux membres du conseil de pouvoir avoir un rendez-vous avec le gérant de l'épicerie pour voir s'il y aurait lieu d'apporter les correctifs nécessaires pour satisfaire la clientèle locale. Monsieur le maire s'engage à prendre le rendez-vous avec la direction de l'épicerie et de voir à ce que les correctifs soient apportés.

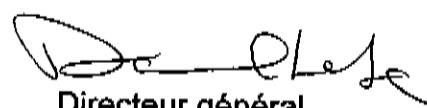
2009-05-04-14

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 19 h 55, que la réunion soit levée.

(Adoptée)


Maire


Directeur général
et secrétaire-trésorier